

AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, soussigné, **YANNICK R. SCULLY**, chef par intérim – Approvisionnement énergétique, Direction Approvisionnement en électricité pour Hydro-Québec Distribution, au 75, boul. René-Lévesque Ouest, 22^e étage, en la ville de Montréal, province de Québec, affirme solennellement ce qui suit :

1. La présente demande d'approbation des contrats d'approvisionnement en électricité de l'appel d'offres A/O 2009-02 pour de l'énergie produite par cogénération à la biomasse (dossier R-3774-2011) a été préparée sous ma supervision et mon contrôle ;
2. J'ai une connaissance personnelle des faits allégués dans la présente demande ;
3. Tous les faits allégués sont vrais.

Et j'ai signé à Montréal, ce 21 juillet 2011.

(s) Yannick R. Sully

YANNICK R. SCULLY

Déclaré solennellement devant moi à Montréal,
ce 21 juillet 2011.

(s) Jocelyne Soucy 174381

Commissaire à l'assermentation pour les
districts judiciaires de Montréal et d'Iberville.